

Délibération du conseil municipal du 11 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 11 mars à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, s'est réuni en salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE, Maire.

Présents : Madame STALIN Samya, Messieurs BRIDONNEAU Alain, CAHAGNE Dominique, FOURÉ Cyrille, LEBEL Jean-Claude, LELIEVRE Olivier, PERIER Cédric, PICARD Bastien.

Pouvoir : Madame FÉRET Béatrice à Monsieur CAHAGNE Dominique.

Absente : Madame LETAILLEUR Catherine.

Nombre de membres :

en exercice 10

présents 08

votants 09

Secrétaire de séance : Madame STALIN Samya

Versement d'une subvention à HANDISUP

Lors du vote du Budget Primitif de l'exercice 2025,

il a été approuvé une subvention d'un montant de **100 euros (cent euros)** à la section d'HANDISUP

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- AUTORISER le versement d'une subvention d'un montant de 100 euros à la section d'HANDISUP.
- IMPUTER la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget, chapitre 65.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le versement de 100€ au bénéfice d'HANDISUP.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance,
Samya STALIN



Le Maire,
Dominique CAHAGNE

